

En catimini et au mépris de la liberté académique

Legault veut subordonner l'enseignement aux besoins immédiats des entreprises

À peine une semaine après la fin des audiences publiques de la Commission scientifique et technique indépendante sur la reconnaissance de la liberté académique dans le milieu universitaire (« Commission Cloutier »), le gouvernement Legault revient à la charge avec son projet d'un arrimage de plus en plus marqué de l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail. Il nous offre un « deux pour un », un exemple patent des deux menaces les plus importantes à la liberté académique : les pressions du marché et celles de l'État.

L'obsession des « emplois payants »

C'est en voulant inciter les étudiantes et les étudiants (notamment par le biais de bourses) à choisir des programmes « plus payants ou hautement spécialisés », notamment les programmes axés sur les finances, le génie ou l'intelligence artificielle, que la CAQ relance, en cette rentrée 2021, son projet d'un milieu universitaire au service de la croissance économique, tel que révélé par le journal *Le Soleil* ([Custeau, Lamothe et Lévesque](#), 2021). M. Legault affirme que l'éducation est sa priorité. Il devrait plutôt dire que la marchandisation de l'éducation est sa priorité. En font foi ses multiples encouragements (d'ordre financier ou autre) à la multiplication effrénée des partenariats avec l'entreprise privée (programmes d'études et recherche), particulièrement dans les domaines spécialisés, comme nous le montrons en détail dans le document [Partenariats et place de l'entreprise privée en éducation](#) (FNEEQ, 2021).

Les enveloppes dirigées sont une nouvelle preuve que, pour ce gouvernement, il y a certains secteurs universitaires plus importants que d'autres. Comme le soulignent [Custeau, Lamothe et Lévesque dans leur article](#), « [...] cette vision plus commerciale de l'éducation [par le biais de ces bourses d'études orientées] n'est pas sans rappeler la réforme japonaise [de 2015-2016] qui a causé la fin de certains programmes en sciences humaines et sociales », car jugés moins « utiles » et « rentables ». Pourtant, en cette époque de pandémie où la désinformation pullule, l'analyse méthodologique et rigoureuse de la société, de même que le développement de la pensée critique, s'avèrent plus « utiles » ou nécessaires que jamais. Aussi, le manque criant d'éducatrices et d'intervenants dans le milieu scolaire risque fort d'être aggravé par le détournement de ressources financières et humaines vers des secteurs dont la rentabilité n'est que privée et mercantile.

Par sa « réforme », le Premier ministre souhaite également demander une plus grande reddition de comptes aux établissements d'enseignement supérieur, ce qui n'est pas sans rappeler les fameux « contrats de performance » qu'il a implantés au début des années 2000, alors qu'il était ministre péquiste de l'Éducation, et par lesquels il cherchait déjà à subordonner l'éducation aux intérêts marchands.

Pire encore : tout cela a été annoncé aux recteurs des universités de la province lors d'une rencontre à huis clos. Plutôt que de faire l'objet d'un débat public, ces atteintes à l'autonomie des institutions d'enseignement et à la liberté académique sont présentées comme de simples mesures visant la réussite en enseignement supérieur, ne requérant aucune discussion.

Une approche entrepreneuriale de la « réussite »

Le gouvernement caquiste avait également procédé en catimini, avec les directions d'établissement, à la préparation du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur (février 2021). Il avait élaboré avec elles un cahier de consultation orienté vers une réussite envisagée en termes de performance et de rendement (taux de diplomation, cibles chiffrées de « réussite », etc.). Dans son [mémoire](#) (février 2021), la FNEEQ avait d'ailleurs déploré au passage le manque de représentativité du corps enseignant en amont et pendant cette « consultation » qui avait toutes les apparences d'un exercice de relations publiques.

On ne s'étonne pas de retrouver presque intactes les propositions de départ de cette consultation dans le tout récent [Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026](#) (accompagné d'un investissement de 450 M\$ sur cinq ans). La « réussite » en enseignement supérieur y est envisagée en termes d'efficacité et de souplesse : atomisation/fragmentation des parcours d'études, augmentation des passerelles interordres et des activités de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), élargissement des mandats des pôles régionaux – autant de manifestations d'une approche marchande de l'éducation tel qu'analysée dans le dossier [Partenariats et place de l'entreprise privée en éducation](#) du comité école et société présenté au 33^e Congrès de la FNEEQ en juin 2021.

Ce Plan d'action reprend également les marottes de la « révolution numérique » (obsessions pour « l'innovation », l'enseignement à distance, l'intelligence artificielle) malgré le fait que l'expérience de la pandémie ait dévoilé tous les mirages de cet « eldorado » très ancré dans la marchandisation de l'enseignement supérieur et dans une sorte de « catégorisation formatée » des élèves. Le tout dans une approche de type Nouvelle Gestion publique qui déplace la responsabilité de l'« efficacité » du système scolaire et de la « réussite/performance » des élèves sur le corps enseignant, approche qui consiste en une attaque en règle contre notre autonomie professionnelle.

Ainsi, bien que l'on mentionne l'importance de « l'épanouissement personnel, professionnel et civique » de l'élève dans ce Plan d'action, tout le volet « vecteur de développement économique », de « prosp[érité] », de « rédu[ction] de la rareté de main-d'œuvre » de l'enseignement supérieur prend le dessus et oriente l'ensemble des mesures proposées ([Gouvernement du Québec](#), p. 10).

En ce qui a trait à l'analyse des facteurs socioéconomiques qui nuisent à l'accessibilité aux études supérieures, seules la promotion et la vulgarisation des programmes d'Aide financière aux études sont proposées comme solution (mesure 1.2, [Gouvernement du Québec](#), p. 42) :

Les facteurs socioéconomiques renvoient, entre autres, au fait que les étudiantes et étudiants considèrent les coûts des études trop élevés par rapport aux bénéfices attendus de même qu'à leur aversion pour l'endettement. Ils sont liés, notamment, à une méconnaissance des différents programmes de l'Aide financière aux études et à des lacunes en matière de littératie financière qui ont une incidence sur la gestion de l'endettement. ([Gouvernement du Québec](#), p. 41)

Cette mesure, qui encourage d'une certaine façon l'endettement étudiant, combinée à des annonces récurrentes de bourses d'études pour certains programmes « plus payants » des secteurs du génie ou de l'informatique ([Plan budgétaire 2021-2022](#)) ou en « pénurie de main-d'œuvre » sont ici aussi des exemples de menaces contre la liberté académique, celle des étudiant-es cette fois-ci, qui peuvent plus difficilement, dans un pareil système, choisir librement le programme d'études qui correspond le plus à leurs aspirations profondes, surtout pour la population étudiante moins favorisée financièrement, qui pourrait renoncer à des études dans des domaines ayant la réputation de mener à des emplois moins payants.

La FNEEQ et les transformations de la profession enseignante

En somme, cet arrimage de plus en plus marqué de l'enseignement supérieur aux « besoins » du marché du travail a des impacts néfastes majeurs sur la société, sur l'éducation et sur l'ensemble des membres des communautés collégiales et universitaires. C'est pourquoi la FNEEQ, réunie en congrès en juin 2021, a adopté la proposition suivante (recommandation BF-1, p. 14 du [document des Recommandations adoptées](#)) :

- Que durant le mandat 2021-2024, la FNEEQ, ses regroupements et ses syndicats portent une attention prioritaire aux enjeux relatifs aux transformations de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la profession enseignantes suivants :
 - L'enseignement à distance, incluant l'enseignement comodal;
 - La diversification des profils étudiants, notamment l'impact de l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap;
- Que l'on porte également une attention particulière aux interactions et aux conséquences de ces transformations avec/sur les enjeux suivants :
 - La formation des maîtres;
 - La liberté académique;
 - La collégialité;

-
- Le financement de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
 - La santé psychologique des enseignantes et des enseignants;
 - La privatisation, la sous-traitance et la place des entreprises privées;
 - Les partenariats interétablissements;
 - La lutte contre les inégalités et les discriminations dans les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

La conclusion du dossier *Partenariats et place de l'entreprise privée en éducation* appelait les membres de la FNEEQ à une mobilisation collective et invitait à une campagne nationale contre l'envahissement du privé. La plus récente réforme du financement de l'enseignement supérieur est un puissant rappel de la nécessité de se mettre en action. Les projets de tournée régionale sur la privatisation de l'enseignement et de colloque sur les transformations de la profession enseignante envisagés par la FNEEQ en 2022 sont deux pas dans la bonne direction! L'année scolaire qui s'amorce sera donc riche en échanges, mais surtout en luttes syndicales pour le respect et la valorisation de notre profession ainsi que pour la défense des missions fondamentales de l'enseignement supérieur.

Le comité école et société

On peut contacter le comité école et société par courriel à l'adresse : cesfneeq@csn.qc.ca